



ÉCOLE PRIMAIRE
PUBLIQUE
DE LIMBRE
RNE : 0860380W

Dossier suivi par
Adeline CORNEILLE
Directrice

Téléphone
05 49 51 73 66

Courriel
ce.0860380W@ac-poitiers.fr

Blog
<http://blogs86.ac-poitiers.fr/migne-limbrel/>

Adresse postale
6 bis rue des Chilloux
86440 MIGNÉ-AUXANCES

Horaires
9h00-12h00
(du lundi au vendredi)
14h00-16h00
(lundi, mardi, jeudi)
14h00-15h45
(vendredi)

Le samedi 21 octobre 2017

Objet :
**Compte-Rendu de Réunion du
Conseil d'école**

Premier trimestre 2017-2018.

À :

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale,
Madame le Maire de la commune de Migné-Auxances,
Monsieur le délégué départemental de l'Éducation Nationale,
Mesdames et messieurs les représentants des parents d'élèves.

Présidente de séance : Adeline CORNEILLE

Secrétaire : Adeline CORNEILLE

Présents :

ARLOT Séverine (Enseignante)
CORNEILLE Adeline (Enseignante, Directrice)
LIEVRE Isabelle (Enseignante)

ROYER Angélique (Chargée des Affaires scolaires à la mairie)
CHAUVIN Jacky (Adjoint Prospective et Développement, Vie associative et sportive)
BIANCOTTO Gabriel (DDEN)
MONNEREAU David (Représentant des parents d'élèves)
MARTIN Stéphanie (Représentante des parents d'élèves)
GODARD Pierre (Représentant des parents d'élèves)
QUINTON Bruno (Représentant des parents d'élèves)

Absents excusés:

TURI Laure (IEN) JARDIN Florence (maire)
BOFUA Christelle (Représentante des parents d'élèves)
BOFUA Noël (Représentant des parents d'élèves)
MARTIN Stéphanie (Représentante des parents d'élèves)

ORDRE DU JOUR

1. **Fonctionnement du conseil d'école**
 - Résultats des élections
2. **Règlement intérieur et charte de la laïcité**
 - Rappel et modification du règlement.
3. **Actions pédagogiques**
 - Présentation de la structure
 - Projets pour 2017-2018
4. **Utilisation des moyens de l'école**
 - Coopérative scolaire
 - Budget mairie
 - APE
5. **Hygiène et sécurité**
 - Travaux
6. **Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles**
7. **Place des parents à l'école**
 - Calendrier.
 - Communications.

Ouverture de séance à 18h35.

1. Approbation du compte-rendu du premier Conseil d'Ecole

○ **Vote pour l'approbation**

Le précédent compte-rendu de conseil d'école est voté à l'unanimité.

Les élections 2017-2018 ont eu lieu le vendredi 13 octobre.

Mme Bofua (tit.) et M. Bofua (suppl.) représentent la classe 1, M. Monnereau (tit.) et M. Godard (suppl.) la classe 2. Mme Martin (tit.) et M. Quinton (suppl.) représentent la classe 3. Lors de ces élections, 35,11% des inscrits ont voté.

2. Règlement intérieur et Charte de Laïcité

○ **Modification du règlement intérieur**

Lors du Conseil d'école extraordinaire du 13 avril 2016, de nouveaux horaires ont été votés.

Voici les nouveaux horaires : lundi, mardi, jeudi de 8h45 à 12h et de 14h à 16h

mercredi : de 8h45 à 12h

vendredi : de 8h45 à 12h et de 14h à 15h45

Les nouveaux horaires sont inscrits au règlement intérieur.

Le règlement est voté à l'unanimité.

3. Actions pédagogiques

○ **Présentation de la structure :**

Nous accueillons cette année 66 élèves.

La classe 1 compte 27 élèves : 9 PS, 9 MS, 9 GS.

La classe 2 compte 22 élèves : 8 CP, 8 CE1 et 6 CE2

La classe 3 est passée cette année en double niveaux avec 13 CM1 et 4 CM2.

L'équipe enseignante n'a pas changé. Cette année, c'est Ophélie qui remplace Margaux Pierre en tant qu'atsem le mercredi.

Mme Corneille sera déchargée la plupart des mercredis de l'année. C'est M. Gransagne qui la remplacera ces jours-là.

○ **Projets pour 2017-2018 :**

Cette année il a été décidé d'articuler les projets autour de deux axes : l'écologie et les sciences. Constatant que le tri n'était pas mis en place au sein d'école, les enseignantes sont désireuses de sensibiliser les élèves à ces petits gestes du quotidien (éteindre les lumières, fermer les portes, etc).

Concernant les sciences, une demi-journée par période sera organisée au sein de l'école. Les élèves de la GS au CM2 seront mélangés pour travailler sur un thème commun (au mois de novembre : les volcans).

Les « petits débrouillards », association de sensibilisation aux sciences pour les enfants, interviendront auprès des élèves sur les thèmes de l'électricité, la programmation et la robotique. M. Quinton s'est renseigné auprès de la faculté de Poitiers pour faire visiter les laboratoires aux enfants de l'école.

L'intervention de Mme Hesse est reconduite cette année. Elle constituera la préparation du spectacle de fin d'année. A partir du mois de janvier, une seconde intervenante viendra à l'école pendant le congé maternité de Marie.

La classe 1 accèdera au salle de danse et au gymnase cet hiver pour les activités de motricité. Les élèves du CP au CM2 ont participé à un cycle athlétisme. Les CE2-CM1 et CM2 sont allés à la rencontre athlétique du 20 octobre. Ces activités sont proposées par la ville de Migné-Auxances.

Les classes 2 et 3 bénéficieront d'un cycle piscine chacune leur tour dans l'année. La classe 3 va bénéficier de 12 séances d'équitation au centre équestre de Mignaloux. Ces activités sont financées par Grand Poitiers.

Les classes 2 et 3 se sont rendues le 29 septembre au musée de la Préhistoire de Lussac-les-Châteaux. Les classes 1 et 2 ont visité le jardin des sens le 6 octobre dernier. Ces deux sorties ont été financées par l'APE.

Le 7 novembre, la classe 3 visitera et travaillera aux Archives départementales de la Vienne.

La classe 1 se rendra à la maison de l'architecture au mois de novembre.

D'autres sorties seront programmées par la suite (dont une commune en fin d'année).

4. Utilisation des moyens de l'école

○ Coopérative scolaire

L'école reste cette année sous le régime de l'OCCE. Il a été demandé en début d'année 15 euros par enfant. Ce budget sert à payer les sorties (entrées sur les sites de visite, trajet en bus, ...). Il sert également à acheter du matériel pédagogique pour l'école, des livres pour les élèves etc. Sur les 15 euros, 2,40 euros sont prélevés pour fournir une assurance pour l'école.

○ Budget mairie

La mairie finance l'école à hauteur de 50 euros par élève. Ce budget permet d'acheter une très grande partie des fournitures scolaires (cahiers, classeurs, ...), des livres pour les élèves, matériel pour l'école.

La mairie subventionne également les projets pédagogiques (sorties, classe découverte, projets d'école) à hauteur de 28,40 euros par élève d'élémentaire et 8,14 euros par élève de classe maternelle. Ce budget est cumulable sur deux ans.

○ APE

L'école de Limbre a la chance d'avoir une APE dynamique et investie. Leurs actions permettent de financer de très nombreux projets, trajets, sorties.

5. Hygiène et sécurité

Un exercice incendie a eu lieu le 26 septembre. Un PPMS anti-intrusion a été réalisé le 18 octobre. Les deux se sont très bien déroulés.

○ Travaux

De nombreux travaux ont été entrepris depuis le dernier conseil d'école. La bibliothèque et la classe 2 ont été inversées. L'équipe enseignante remercie les membres des services techniques qui ont tout mis en place comme ça avait été demandé. Les meubles commandés aux investissements ont été montés. La chaudière a été changée.

Le drapeau de l'Europe a été remis en place sur le fronton de la cantine. Les tables de pique-nique ont été livrées et installées.

Concernant la mise en accessibilité de l'école, la construction de toilettes pour personnes à mobilité réduite a commencé. La rampe d'accès à la cantine a été agrandie. Un fil d'Ariane a été tracé dans la cour. Des portes ont été changées, élargies dans l'école, les rampes des escaliers prolongées. Concernant la structure, M. Chauvin explique les changements qui vont être réalisés. Le tapis amortissant va être changé. Une fois ce changement effectué, cette structure pourra retrouver une utilisation normale, en respectant les mesures de sécurité (nombre d'enfants préconisé, etc). Pour sécuriser la proximité avec la nouvelle rampe d'accès, le toboggan va être décalé. La portion d'herbe entre la cantine et le jeu va être mis en synthétique. Le tout sera retenu par une bordure qui encadrera l'ensemble du jeu et apporter un meilleur maintien au sol. La partie boueuse entre les arbres va être bétonnée et aménagée avec un revêtement synthétique.

M. Chauvin évoque également le planning de réhabilitation des jeux de la commune. La municipalité souhaiterait élargir le panel de jeux proposés sur le terrain vert. M. Chauvin demande donc à tous les acteurs du secteur de réfléchir à un profil d'âge qui serait visé par un nouveau jeu.

Concernant la sécurisation des écoles, M. Chauvin et Mme Royer annoncent que deux écoles vont être dotées cette année de gâches électriques : l'école Desnos et l'école de Limbre. La configuration de ces écoles nécessite ces installations afin de simplifier l'ouverture des portails et de fournir un meilleur contrôle des entrées et sorties. La municipalité demande aux équipes

enseignantes et périscolaires de réfléchir ensemble aux types de dispositifs souhaités et à leur installation afin de budgéter et d'étudier leur mise en place.

6. Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles

Le nouveau programme pour la période 2 a été distribué avant les vacances.

Clément Colas interviendra pour le parcours « graine d'artiste » : il réalisera avec les enfants un graffiti pour écrire le nouveau nom de l'accueil périscolaire. Le nom choisit par les enfants de l'école est « la cantoché ».

Louis fera vince pong le jeudi. Les autres jours, les activités seront libres avec Céline, Martine et Monique.

Le soir, Chloé proposera un atelier fabrication d'instrument.

Louis et Clément proposent le parcours « bien dans son corps », Céline le « projet des enfants ».

Le parcours « petites mains vertes » se fera avec Etienne Caillé du Potager de Sigon (les jeudis des semaines paires).

M. Quinton demande si Céline dispose d'un budget pour les activités du soir, l'APE propose de participer financièrement à la réalisation de projets périscolaires.

Mme Omer souhaite que APE, scolaire et périscolaire puissent agir conjointement et élaborer des projets communs.

7. Place des parents à l'école

○ Calendrier

Un goûter de Noël aura lieu (date à déterminer).

Le carnaval aura lieu le vendredi 9 février 2018.

Le deuxième conseil d'école aura lieu le 9 mars 2018, le troisième se tiendra le 7 juin 2018.

L'APE proposera sa galette des rois le vendredi 26 janvier 2018.

8. Questions diverses

Les principales questions portaient sur la structure de jeu, mais M. Chauvin a apporté toutes les réponses. M. Monnereau évoque un manque d'éclairage dans les rues le matin, quand les collégiens vont prendre le bus. A priori, ce manque serait dû au changement d'horaires du réseau électrique. Mme Royer pense que la bascule aux horaires d'hiver se fera le dernier week-end d'octobre. Elle demande donc aux riverains d'être vigilants et de prévenir la mairie à la rentrée si le problème persiste.

Levée de séance à 20h15

